



Carrefour
Aliénation
Parentale
Québec



Rapport annuel

✦ 2023-24 ✦

info@alienationparentale.ca

Table des matières

Préambule : Pour que les mots d'adultes cessent de créer des maux d'enfants	page 1
Faits saillants 2023-24 en cinq temps.....	page 2
Mots de l'équipe	
La présidente du conseil d'administration	page 3
La directrice générale	page 4
La responsable des services spécialisés	page 5
Qui est le Carrefour Aliénation Parentale ?.....	
L'historique	page 7
La mission, la vision, la philosophie d'action et les valeurs	pages 8-9
La vie associative et démocratique	page 10
Les membres : profil et besoins	pages 11-12
L'équipe : CA, équipe, bénévoles et comités de travail	pages 13-16
Les cinq grands axes de projet 2023-24	
Services aux membres	
• Des activités pour répondre à des besoins variés selon le stade de la dynamique vécue.....	page 18
• Des activités populaires et accessibles en ligne	page 19
• Des témoignages de participants qui parlent de la qualité des activités	page 20
Sensibilisation de la population	
• Pour lever le voile sur le phénomène méconnu de l'aliénation parentale	page 21
• Pour démystifier et répondre à la controverse entourant l'instrumentalisation de l'AP.....	page 22
• Par la diffusion de contenu au moyen d'un site Web et des réseaux sociaux	page 23
Mobilisation et vie associative des membres	
• Des occasions créées par et pour les membres.....	page 24
Acquisition et transmission de connaissances	
• Par une veille scientifique de la littérature pour rester à la fine pointe des développements	page 25
• Par la participation à des événements visant l'amélioration des compétences	page 26
• Par l'analyse de cas réels soutenus par la diffusion de la science et de son application	page 27
Développement et pérennité de l'organisme	
• La bonification de la mission et de la vision pour prendre le prochain virage.....	page 28
• Les premiers pas d'un virage organisationnel	page 29
• Un financement récurrent qui vise la pérennité	page 30
Résultats financiers 2023-24.....	
Distribution des ressources humaines.....	page 32
Témoignages de donateurs.....	page 33
Remerciements.....	page 34-35
Outils d'information et d'éducation du CAP	Annexe A

Préambule

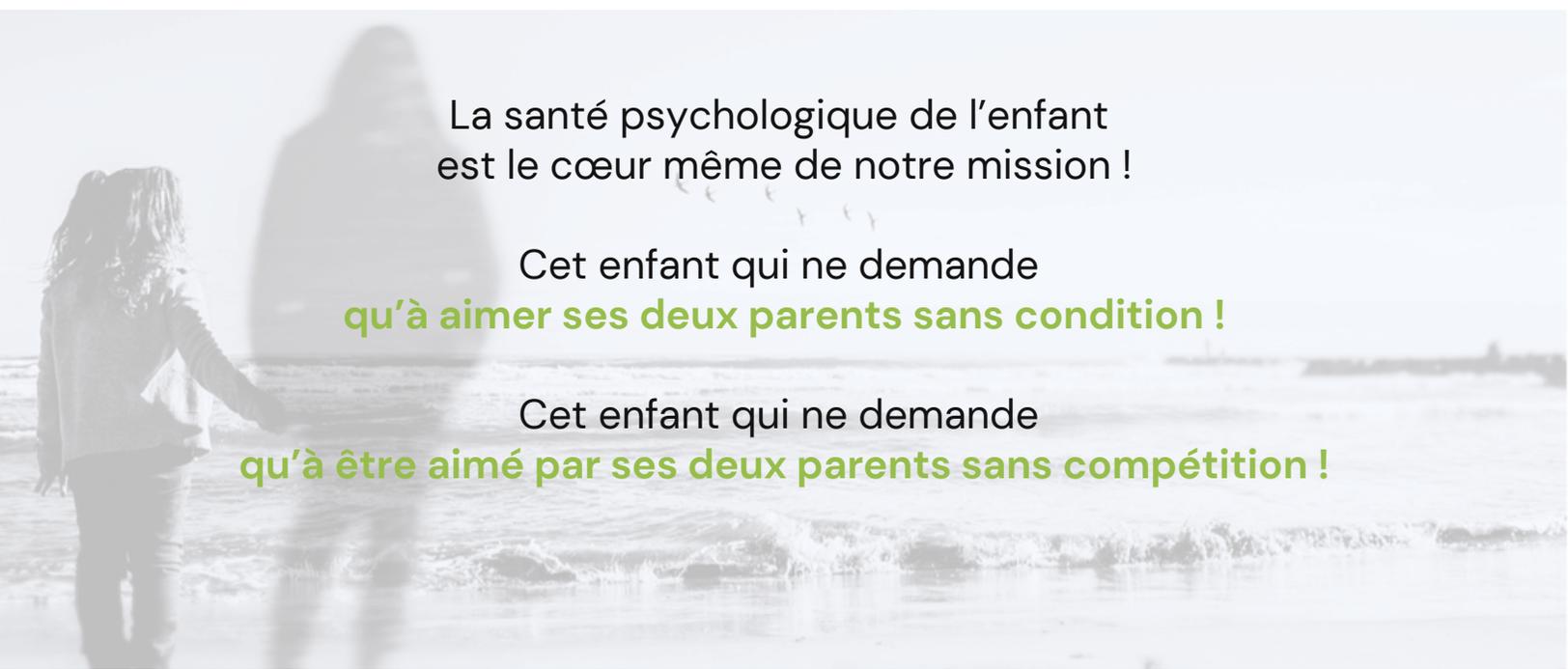
Pour que les mots d'adultes cessent de créer des maux d'enfants

Qu'est-ce que l'aliénation parentale ?

L'aliénation parentale est une violence familiale dont l'enfant est la première victime.

Elle se manifeste par la participation active d'un enfant, sous l'influence d'un parent ou de son entourage, au dénigrement, à la disqualification, à **l'exclusion ou au bannissement de l'autre parent, sans fondement valable**. Ce bannissement peut toucher également la famille élargie du parent ciblé, voire la fratrie.

L'enfant, involontairement, devient un acteur clé dans la dynamique de l'aliénation parentale. Cette détérioration des liens, menant parfois à leur rupture, peut laisser des cicatrices profondes affectant l'enfant de façon irréversible.



La santé psychologique de l'enfant
est le cœur même de notre mission !

Cet enfant qui ne demande
qu'à aimer ses deux parents sans condition !

Cet enfant qui ne demande
qu'à être aimé par ses deux parents sans compétition !

Aidez-nous à promouvoir notre mission auprès de vos réseaux d'affaires
pour que le CAP puisse trouver sa voie vers la pérennité et puisse
s'occuper de ce qui est le plus important :

LA PROTECTION DE L'ENFANT et la santé de sa famille.

Faits saillants 2023-24 en **5** temps

Une reconnaissance provinciale par un financement à la mission

- Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et bénévole, volet Organismes multisectoriels confiés au MESS



Des activités qui rassemblent et inspirent à l'action

- Plus de 600 parents et familles
- Plus de 100 intervenants communautaires et professionnels



Une sensibilisation qui éduque et mobilise

- Une campagne d'information auprès des gouvernements, des médias et des organismes pour démystifier et répondre à la controverse entourant l'instrumentalisation de l'aliénation parentale
- Près de 10 000 abonnés à nos communications et réseaux sociaux
- Plus de 34 000 visiteurs sur le site Web
- Près de 15 000 visionnements de nos clips audio et vidéo



Une structure organisationnelle qui prend le virage de la permanence

- Indépendance du CA
- Maintien de l'expertise par des emplois permanents et des conditions de travail attrayantes



Une mission et une vision bonifiées reflétant les acquis et les connaissances accumulées depuis sept ans.



Mot de la présidente du conseil d'administration

Chers donateurs, partenaires et membres,

C'est avec un grand honneur que je vous écris ces lignes aujourd'hui pour célébrer une autre année d'existence du Carrefour Aliénation Parentale. Depuis mon entrée en poste comme présidente en septembre dernier, je suis plus que jamais convaincue de l'importance cruciale de notre mission pour le bien-être de nos enfants et l'avenir de notre société.

Grâce à votre générosité, l'équipe a pu accompagner plus de 600 familles et plus d'une centaine de professionnels œuvrant dans les milieux communautaire et psychojuridique, malgré une année marquée par des défis importants pour ceux et celles qui s'engagent en faveur de la reconnaissance et de la compréhension de l'aliénation parentale, tant sur le plan psychosocial que juridique.

Au début de l'année 2024, nous avons fait face à une importante polémique entourant l'aliénation parentale. La controverse a servi de catalyseur pour un débat public nécessaire et longtemps attendu, et a également offert une occasion inestimable : celle de faire entendre notre voix plus fort que jamais et de présenter l'expertise du CAP. En refusant de nous laisser réduire au silence, nous avons saisi chaque occasion pour exposer la gravité et la complexité de ce phénomène. Nos efforts ont mené à la publication d'une lettre ouverte riche en informations, à des rencontres stratégiques avec divers paliers gouvernementaux et à des dialogues constructifs avec d'autres organismes engagés dans la lutte contre les formes de violence familiale. Notre soulagement fut immense en constatant que les acteurs importants reconnaissent enfin l'existence du concept de l'aliénation parentale.

Les effets dévastateurs de l'aliénation parentale ne peuvent être sous-estimés. Chaque cas d'aliénation parentale est une tragédie individuelle et familiale, mais c'est aussi un échec collectif de notre société à protéger ses membres les plus vulnérables. Les professionnels du milieu sociojuridique doivent être mieux équipés pour repérer ces situations et intervenir, car une intervention précoce et coordonnée peut faire toute la différence.

Pour l'année à venir, je nous souhaite à tous de meilleures collaborations avec les différents acteurs des milieux psychosociaux et juridiques. La reconnaissance de l'aliénation parentale comme une forme de violence familiale est un pas crucial, mais il est tout aussi vital de travailler ensemble pour développer des stratégies efficaces de prévention et d'intervention.

Nous invitons donc tous les professionnels à joindre leurs forces aux nôtres mais aussi tous les donateurs dont la mission sociale vise la santé mentale de l'enfant et le bien-être des familles. La lutte contre l'aliénation parentale ne peut être gagnée que par une approche intégrée et concertée. Nous devons surmonter les barrières institutionnelles, partager nos connaissances et nos ressources et, surtout, écouter les voix de ceux qui souffrent.

En conclusion, rappelons-nous que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. L'aliénation parentale est un fléau silencieux, mais puissant. Continuons à élever nos voix, à briser les silences et à travailler ensemble pour un avenir où chaque enfant peut grandir entouré de l'amour et du soutien dont il a besoin.



Laurence Beauchamp
Présidente, Carrefour Aliénation Parentale Québec
Avocate en droit de la famille et de la jeunesse

Mot de directrice générale

L'année 2023–2024 a marqué un tournant décisif pour le Carrefour Aliénation Parentale (CAP) en illustrant notre engagement indéfectible envers notre mission.

Nous avons entrepris une série de chantiers organisationnels visant à mettre en place tous les ingrédients à succès pour assurer la pérennité et la croissance future, notamment la bonification de la mission et de la vision, le maintien et la valorisation de l'expertise, ainsi que la justification du positionnement multisectoriel de l'organisme, essentiel à la résolution de l'aliénation parentale. En mars 2024, c'est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts : au grand bonheur de tous, nous recevons un soutien financier récurrent à la mission de la part du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) – volet Organismes multisectoriels.

En matière de services, l'équipe ne cesse d'adapter et de personnaliser son approche pour répondre aux besoins diversifiés de la clientèle. La demande pour les activités d'accompagnement ne cesse de croître, reflétant la pertinence et l'impact positif sur les familles touchées par l'aliénation parentale.

En matière de reconnaissance, la sensibilisation à l'aliénation parentale est cruciale pour la santé de notre société, car l'aliénation parentale est encore trop peu comprise et se trouve ciblée par une controverse alimentée par certains groupes. Face à cela, nous avons redoublé d'efforts pour éduquer la population, mais aussi les médias et les gouvernements dans l'optique de refléter fidèlement le vécu des familles et les graves conséquences de l'aliénation parentale.

L'année a été remplie de défis, mais aussi d'extraordinaires accomplissements grâce à une équipe passionnée et à des bénévoles engagés. Ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement et au talent hors du commun de notre responsable des services spécialisés, Joanna Murphy. L'implication exceptionnelle de plusieurs bénévoles a également été cruciale. Je tiens donc à remercier Laurence Beauchamp, avocate en droit de la famille, qui a accepté de prendre le gouvernail du conseil d'administration en tant que présidente. Un merci particulier à Marco Baron, coach expert en gouvernance de la firme MONCEA, qui a accompagné la direction et le conseil d'administration bénévolement et avec passion. Et mes sincères remerciements à Dominique Roy, de la Maison CALM, qui, avec son expérience de gestion et son expertise dans le milieu des familles à haut conflit, est venue prêter main-forte. Quant aux bénévoles en soutien, je tiens à gratifier Karine Lavoie et sa fille Jade, pour leurs témoignages émouvants et courageux auprès de leurs pairs, mais aussi des professionnels, qui ont permis de communiquer la dimension humaine qui n'apparaît pas dans les ouvrages scientifiques. Finalement, merci à tous les bénévoles : votre engagement et votre mobilisation nous donnent l'énergie de poursuivre cette œuvre pour tous les enfants.

Nous exprimons également notre profonde gratitude envers nos donateurs, dont le soutien est indispensable à la réalisation de notre mission. Un merci spécial au gouvernement du Québec pour sa reconnaissance et son soutien. Merci à tous de croire en nous, de croire au CAP!

Ce rapport annuel 2023–2024 présente un organisme qui trace son chemin vers un avenir prometteur. Nous sommes prêts à aborder la nouvelle année avec une équipe grandissante, qui, avec passion et détermination, continuera à faire une différence significative dans la vie des familles touchées par l'aliénation parentale.



Bonne lecture !

Caroline Paradis

Fondatrice et directrice générale provisoire, présidente-sortante

Mot de la responsable des services spécialisés

Au fil des ans, l'intervention auprès des familles et des intervenants de première ligne a évolué de manière significative au CAP. On observe une demande croissante de soutien de la part de la population et des réseaux communautaires et professionnels, reflétant une prise de conscience et une meilleure compréhension de la nature insidieuse de l'AP.

Il y a quelques années encore, les parents, souvent rongés par la honte et l'impuissance, tardaient à demander de l'aide, exacerbant ainsi leur isolement et leur détresse. Heureusement, cette tendance a évolué : les parents sollicitent désormais du soutien dès les premiers signes. La reconnaissance de l'AP comme une forme de violence familiale a également entraîné une mobilisation des intervenants psychosociaux et juridiques. Malgré les défis et la confusion autour des frontières entre violence conjugale, violence post-conjugale, conflits de séparation et AP, une mobilisation importante se dessine. Les intervenants de première ligne, dont les psychothérapeutes et les travailleurs sociaux œuvrant auprès de la Direction de la protection de la jeunesse et des CISSS et CLSC, ainsi que les organismes communautaires et maisons de la famille, demandent de plus en plus à être informés et formés aux enjeux et aux méthodes de résolution de l'AP.

Les cas sévères d'AP, dits AP avérée, où l'enfant rejette activement et violemment un parent, représentent 10 % des cas rencontrés au CAP. Cette statistique est stable depuis sept ans. Cependant, les cas de rupture de lien avec rejet passif, où l'enfant coupe entièrement les ponts avec le parent ciblé et sa famille élargie, augmentent de façon préoccupante.

Les cas d'AP sont en hausse, mais les efforts pour sensibiliser et mobiliser les intervenants sont de plus en plus soutenus par des initiatives gouvernementales. On peut se réjouir de voir la mobilisation des ministères de la Justice – provincial et fédéral – qui mettent en place de nouveaux outils pour aider les tribunaux à détecter et sanctionner les abus de procédure en matière familiale, criminaliser le contrôle coercitif, et tendre à l'affectation d'un seul juge par dossier, garantissant ainsi une continuité et une compréhension approfondie des cas. Ces garde-fous juridiques, en plus des initiatives psychosociales telles que les cellules d'intervention multidisciplinaire, sont essentiels pour enrayer le phénomène de l'AP.

La science de l'AP bien qu'encore jeune, a dépassé un stade précoce de développement scientifique et les recherches se multiplient à une vitesse remarquable. Ces travaux permettent de mieux comprendre la réalité des enfants et des parents touchés, ainsi que la responsabilité des acteurs psychosociaux et juridiques dans la résolution ou l'aggravation des cas d'AP.

On voit aussi naître au Canada et aux États-Unis des groupes de jeunes adultes ayant vécu l'AP dans leur enfance. Nous avons espoir que les années à venir seront marquées par ces jeunes qui nous enseignent sur leur réalité. Les écouter nous permet de mieux comprendre les conséquences de l'aliénation parentale et de développer des solutions efficaces, principalement en prévention. Leurs récits sont troublants, et la détresse dont ils témoignent est poignante. Cependant, leur voix qui s'élève est porteuse d'espoir. Ces jeunes adultes nous offrent une perspective précieuse et indispensable pour mieux comprendre les conséquences de l'AP et pour élaborer des solutions efficaces.



Joanna Murphy
Responsable des services spécialisés

Qui est le Carrefour aliénation parentale ?

Un organisme de première ligne, unique et spécialisé

Le CAP a une mission unique au Québec, étant le seul centre d'expertise spécialisé sur le sujet de l'aliénation parentale. C'est un organisme à portée provinciale dont les services sont majoritairement virtuels, offrant ainsi l'accessibilité à tous.

Un organisme multidisciplinaire qui fait partie de la solution

Le CAP utilise une approche centrée sur l'enfant et de nature multidisciplinaire pour répondre aux besoins variés des familles. Il est largement prouvé, par de nombreuses publications d'experts, que la résolution implique divers acteurs qui travaillent en collaboration et évitent le travail en silo.

Un organisme en cocréation avec ses membres

Le CAP est un organisme qui adopte la philosophie de la cocréation avec les familles et les intervenants psychosociaux et juridiques. Chaque témoignage, chaque défi, chaque constat et chaque victoire contribue à améliorer la compréhension des dynamiques familiales, à créer et à bonifier les services, et à faire avancer la recherche de solutions.

Comme vous pourrez le constater dans les pages de ce rapport, le CAP répond aux critères ci-dessous d'action communautaire autonome en tant qu'organisation qui :

- est constituée comme organisme à but non lucratif ;
- est enracinée dans la communauté ;
- entretient une vie associative et démocratique ;
- est libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
- a été constituée à l'initiative des gens de la communauté ;
- poursuit une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale ;
- fait preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée ;
- est dirigée par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

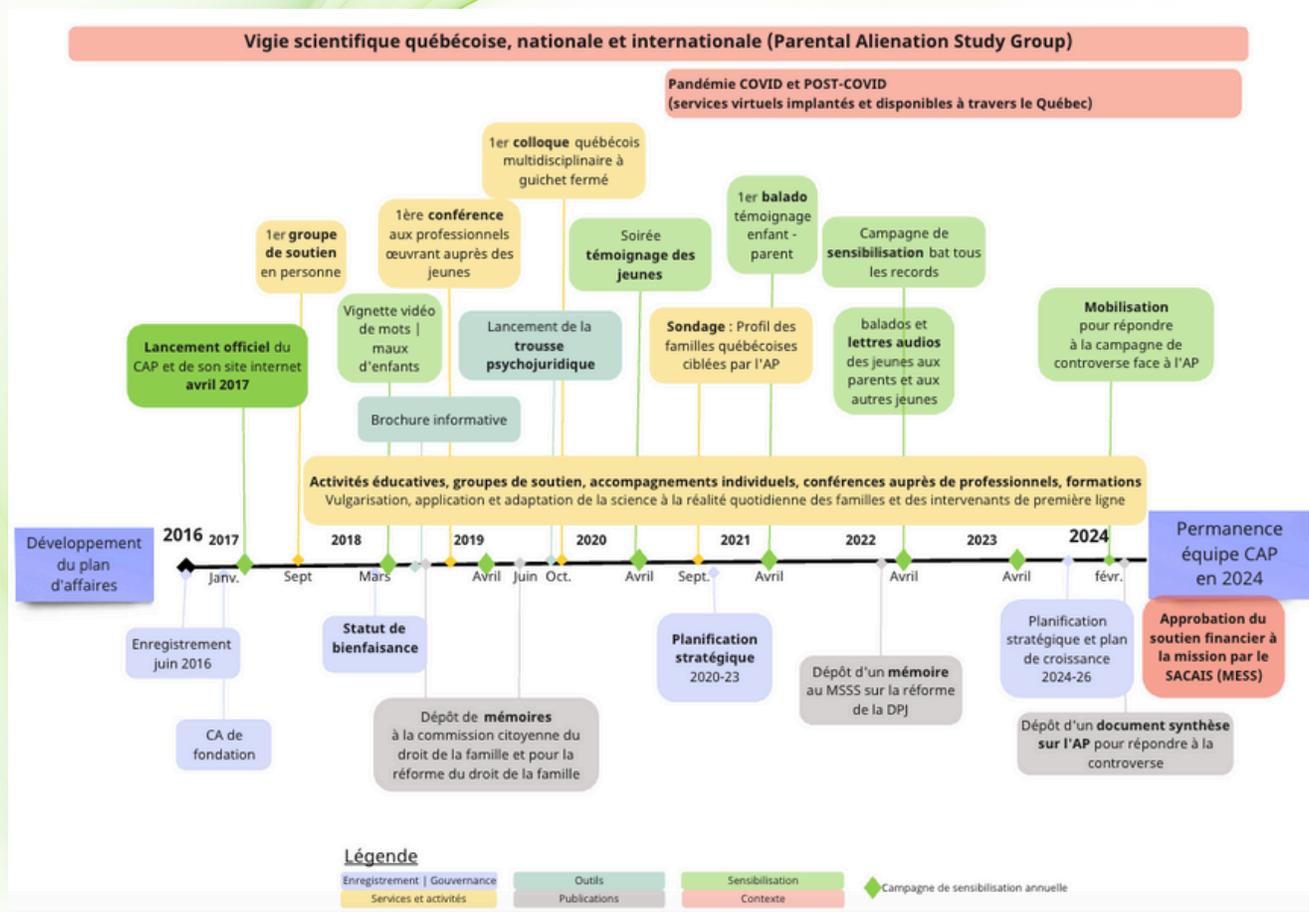
Historique du CAP

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens sérieux peuvent changer le monde.
C'est d'ailleurs la seule façon d'y arriver. »
Margaret Mead

L'organisme est né d'un besoin de dire à voix haute ce qui est vécu en silence par des milliers de jeunes, de parents et de grands-parents.

L'histoire du CAP, c'est :

- Un roman d'amour et un cri du cœur pour nos enfants instrumentalisés
- Une foi inébranlable qu'ensemble on peut changer les choses
- Un levier qui inspire les parents et les jeunes à sortir courageusement du silence qui leur est imposé
- Un parcours d'obstacles et de défis, d'indignation, de mobilisation pacifique et d'espoir



Le CAP est un organisme de bienfaisance reconnu par l'Agence du Revenu du Canada.
(numéro : 770 882 520 RR0001)

Mission et vision

Mission de CAP Québec

Permettre aux enfants et aux parents de familles séparées de préserver ou de rétablir leurs liens relationnels essentiels à leur santé psychologique et affective en posant les actions suivantes :

Accompagnement

Mettre en place un accompagnement dynamique et créer des programmes uniques et innovants

Sensibilisation et prévention

Sensibiliser, éduquer et prévenir les conséquences de la rupture de lien



Mobilisation

Mobiliser la communauté scientifique, psychosociale, juridique et publique

Approche centrée sur l'enfant

Adopter une approche multidisciplinaire mettant l'enfant au cœur de nos actions

Vision de CAP Québec :

Un maintien du lien parent-enfant sain malgré la séparation des parents grâce à la conscientisation générale des répercussions graves de l'instrumentalisation de l'enfant et de la dynamique d'aliénation parentale

Philosophie d'action et valeurs



Nous sommes conscients de la souffrance vécue par les enfants et les parents touchés. Nous savons aussi que ce sujet peut être controversé et qu'il exige des efforts soutenus pour le démystifier.

Ainsi, nous croyons que la crédibilité du phénomène et les besoins qui en découlent passent par une position non violente, où l'attention est portée sur les actions bienveillantes, le respect de l'intérêt fondamental de l'enfant ainsi que sur la santé des dynamiques familiales.

Empathie : Le CAP comprend l'impuissance et la souffrance que vivent les enfants, les parents et leur entourage. Il offre un espace sans jugement.

Engagement : Le CAP reconnaît que la résolution viendra par sa collaboration avec toutes les parties prenantes.

Empowerment | Pouvoir d'action : Le CAP croit que l'éducation des familles est un vecteur puissant pour permettre à celles-ci de reprendre leur pouvoir de prévention et de guérison, et de se mettre en action pour leur bien-être et celui de leurs enfants.

Entraide : Le CAP croit au pouvoir de la communauté et invite les familles à sortir de leur isolement : elles ne sont pas seules.

Expertise : Le CAP est un acteur de changement qui reconnaît l'importance de demeurer à la fine pointe des développements de la science et de la réalité du terrain.

Vie démocratique et associative



Les parents qui vivent une dynamique d'aliénation parentale sont souvent portés à s'isoler, se sentant souvent incompris, même par leur entourage. L'entourage peut aussi être tenté de s'éloigner par incompréhension, impuissance ou fatigue de compassion.

Nos services, accessibles par vidéoconférence, permettent à quiconque de se joindre à des pairs. Le CAP devient pour plusieurs une oasis pour se déposer, s'éduquer, se sentir écoutés et compris. Plusieurs cherchent d'ailleurs à redonner dès que leur situation familiale est plus propice à cela.

Les actions et occasions mises en place pour favoriser la vie associative et démocratique au sein du CAP sont nombreuses. Par exemple :

✦ Mise en place des occasions de témoigner ainsi que des initiatives qui visent le partage entre parents et la diffusion auprès de la population et des réseaux de professionnels.

✦ Mise en place des initiatives d'éducation et de mobilisation invitant les membres et leur entourage.

✦ Écoute de la satisfaction de notre clientèle par des sondages d'appréciation et des suggestions.

✦ Processus de recrutement des membres du CA transparent et avec leur élection à l'assemblée générale annuelle par nos membres.

✦ Vérification que tous les membres du CA sont des membres en règle et dont les expertises sont complémentaires et pertinentes, soit par leur profession soit par leur vécu.

✦ Occasions d'appartenance et de bénévolat auprès de l'organisme, avec la possibilité de témoigner lors de formations, de s'impliquer dans l'entraide pour leurs pairs, de coanimer des rencontres et de siéger à divers comités de travail.

Profil des membres



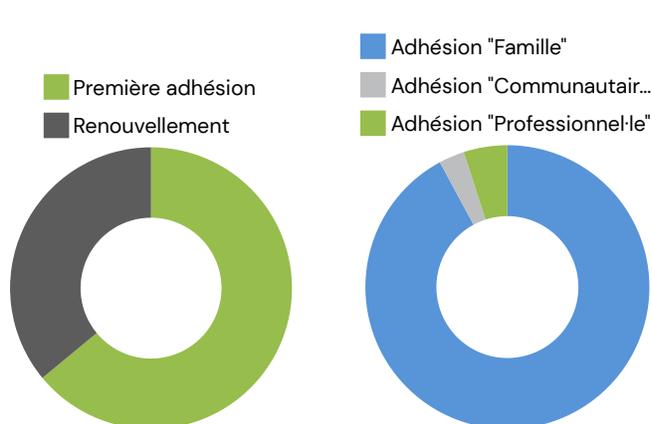
En date du 31 mars 2024 :

342 membres actifs

 **62 %**

 **38 %**

Type d'adhésion et source de référencement



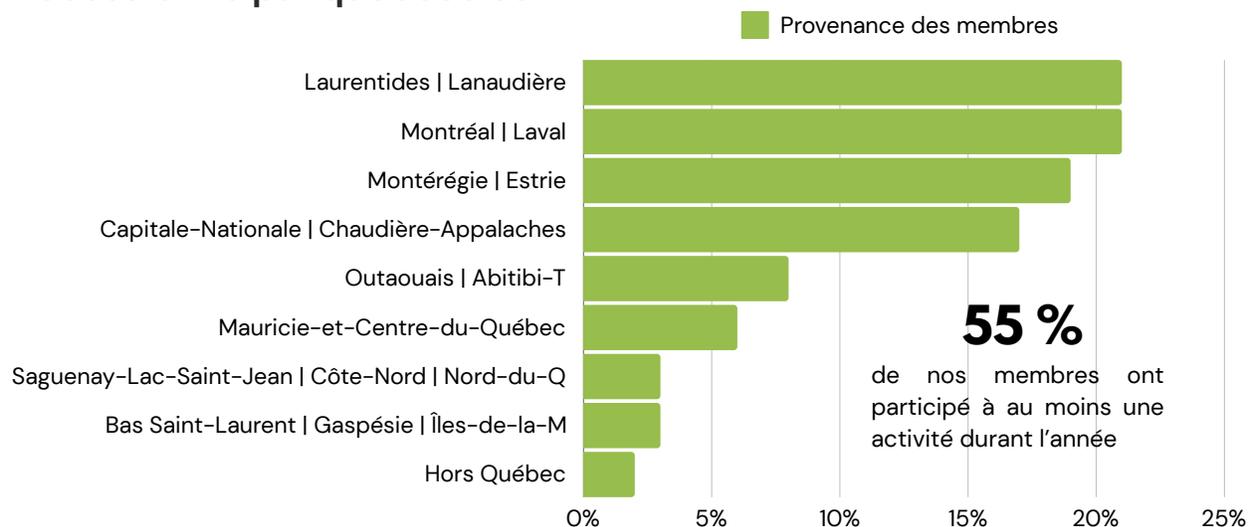
Par quel réseau nos membres nous ont-ils connus ?

 Internet et médias **58 %**

 Milieu communautaire et professionnels.iles **25 %**

 Amis et entourage **17 %**

Accessibilité panquébécoise



Besoins des membres et des participants

Principalement

Des **mères et des pères en détresse** qui vivent :

- une coparentalité très difficile,
- une situation de risque de perte de lien ou une rupture de lien avec leur(s) enfant(s)

Des **membres des familles élargies** du parent ciblé, notamment les grands-parents ou encore le nouveau ou la nouvelle conjoint(e)

De **jeunes adultes, autrefois enfants aliénés**, qui cherchent à comprendre

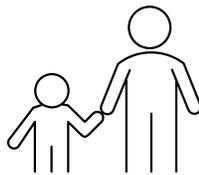
En croissance

Des **intervenants d'organismes communautaires** œuvrant auprès des familles, des mères en situation de violence conjugale, des pères et des jeunes.

Des **professionnels** des domaines psychosociaux ou juridiques.



Difficultés rencontrées par notre communauté en deux volets :



100 %

de notre communauté a des besoins de nature psychosociale



75 %

de notre communauté a des besoins de nature juridique

Difficultés relatives à la dynamique relationnelle vécue

- **Incompréhension** face à ce qui leur arrive
- Grande **détresse psychologique** liée au rejet et à l'impact de la dégradation ou de la rupture de lien avec leur(s) enfant(s)
- **Isolement** et honte, imposés par les préjugés et le doute selon lesquels « il n'y a pas de fumée sans feu »
- **Sentiment de culpabilité** en étant accusé de tous les torts
- **Impuissance** devant la situation, ne sachant plus « quoi faire et ne pas faire, quoi dire et ne pas dire », pour éviter toute détérioration de la situation.

Difficultés relatives aux processus de résolution psychojuridique

- **Faible niveau de connaissances relatives au droit**, au processus juridique et aux divers programmes psychosociaux et sociojuridiques qui visent la résolution de ce phénomène
- **Détresse amplifiée par la méconnaissance des juristes** sur le traitement de l'aliénation parentale, ainsi que les délais, les reports et la multiplicité des acteurs professionnels impliqués
- **Incapacité financière** incitant trop souvent à devoir se représenter seuls en cour ou, pire, à abandonner leur(s) enfant(s), faute de moyens financiers suffisants.

Le conseil d'administration

**AGA
2023**

Assemblée générale en format hybride
au Centre Saint-Pierre, rue Panet, à Montréal,
le 28 septembre 2023

42 membres présents



Bilan 2023-24 :

- Six réunions d'environ 2 h à 2 h 30
- Les réunions se tiennent en visioconférence et en présentiel, en alternance.
- Les grands dossiers de l'année :
 - Bonifier la gouvernance avec l'aide d'un coach externe et assurer l'indépendance du conseil d'administration d'avec la direction.
 - Préparer un virage organisationnel avec une structure d'employés permanents et la mise en place de conditions de travail visant à retenir l'expertise. Choix d'Employeur D pour la fonction de paie.
 - Soutenir la direction dans les initiatives de financement
 - Approuver les nouvelles mission et vision
 - Entamer une réflexion sur le changement de nom de l'organisme



Présidente Laurence Beauchamp Avocate au CA depuis 2021	Vice-présidente Stéphanie Bourassa Notaire Nouvelle admin.	Trésorier Cédric Brabant Directeur investissement au CA depuis 2022	Secrétaire Amélie Dupras Avocate Nouvelle admin.	Administrateur Sébastien Clermont VP Opérations et ventes au CA depuis 2021	Administratrice Dominique Boyer Directrice RH au CA depuis 2021	Poste vacant suite au transfert de la fondatrice à la DG.
--	---	--	---	--	--	--

Le conseil d'administration du CAP se compose de sept membres issus de divers secteurs professionnels, pertinents pour combler les besoins de gouvernance. Les postes d'administrateur sont des mandats d'une durée de deux ans ; s'y ajoutent deux postes cooptés possibles d'une durée d'un an, au besoin. Aucun poste coopté n'est actuellement occupé. Le recrutement des administrateurs se fait par affichage auprès de notre réseau ainsi qu'auprès du Collège des administrateurs des sociétés.

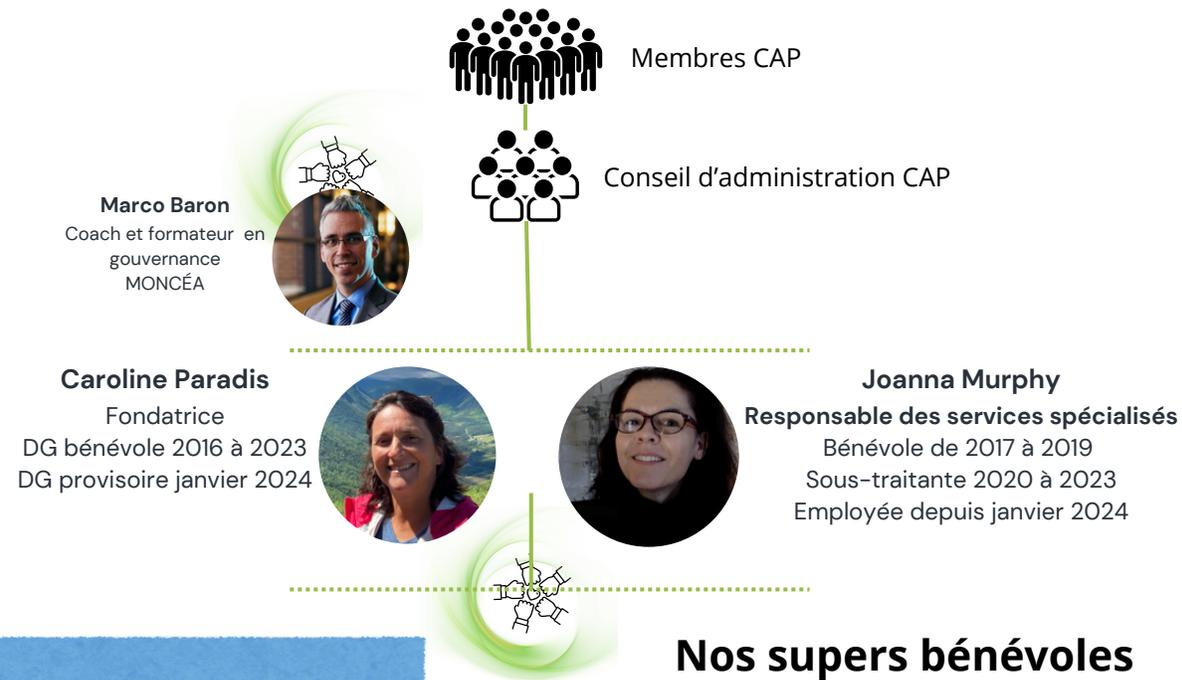
Chaque administrateur participe activement aux réunions et est grandement encouragé à s'investir dans des comités en lien avec son expertise.

L'équipe et son fonctionnement

Le CAP, qui rêvait de retenir les talents et l'expertise inestimable acquise depuis bientôt sept ans, a pu l'accomplir grâce à l'aide financière à la mission reçue du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

En janvier 2024, l'organisme a donc mis officiellement en place une structure d'employés salariés et de conditions de travail adaptées en confirmant Joanna Murphy au poste de responsable des services spécialisés et Caroline Paradis au poste de directrice générale provisoire, en attente du recrutement d'une nouvelle direction générale.

L'organisme doit occasionnellement aller chercher de l'expertise à l'externe pour mener à bien des tâches bien précises, comme la comptabilité ou des projets ad hoc et prioritaires.



Soutien administratif et de projets de fournisseurs externes



- Comptabilité courante
- Gestion du projet de site Web
- Diagnostic de transformation numérique

Nos supers bénévoles

Qui sont ces supers bénévoles 2023-24 ?

Un super bénévole au CAP, c'est un membre qui se distingue par son dévouement constant et passionné dans l'aide en utilisant son vécu ou son expertise. Il apporte une contribution significative à l'organisme et à ses membres. L'engagement de nos supers bénévoles est ou a été bien au-delà des attentes.

Duo mère-fille



Sonia Mascolo
Animatrice
groupes de soutien



Karine et Jade Lavoie
Témoignage lors de formation
aux professionnels
et soutien aux parents



Emy Gemme
Ambassadrice
des jeunes

Les bénévoles et les organisations partenaires



Les initiatives de bénévolat au CAP sont de différentes natures et se réalisent majoritairement en ligne : elles sont donc accessibles à tous nos membres. Nos bénévoles s'investissent généreusement dans les activités impliquant la coanimation de groupe entre pairs et l'entraide, la présentation de témoignages lors d'événements de sensibilisation, la collaboration à des comités de travail ou toute autre tâche de nature administrative ou technologique.

Marco Turcotte	Mélanie B.	Geneviève C.
Dominique Roy	Hélène F.	Anne P.
Sylvain B.	Sylvie B.	Sandra B.
Marie-Claude R.	Vanessa C.	6 administrateurs CA
Catherine D.	F-Nicola D.	5 supers bénévoles
Christelle P.	Brigitte C.	4 bénévoles
José L.L.	Karine L.	confidentiels
Jean-Marc B.		

33

bénévoles membres

910

heures*

Chers bénévoles,

Grâce à votre engagement, notre organisme a pu faire avancer des projets cruciaux et continuer de transmettre de l'espoir aux personnes touchées par l'aliénation parentale.

Chaque heure que vous avez consacrée et chaque effort que vous avez fourni ont fait une différence inestimable. Vous avez non seulement aidé à éclairer des vies, mais aussi à construire une communauté plus informée et plus solidaire. Nous vous remercions du fond du cœur pour votre générosité et votre confiance. Nous sommes infiniment reconnaissants de pouvoir compter sur vous.

Avec toute notre gratitude, et au nom de toutes les familles du CAP : MERCI !



Organismes partenaires :

- L'équipe de Première Ressource, aide aux parents
- Maison CALM : sa directrice Dominique Roy et son équipe
- Association des intervenants francophones auprès des familles séparées (AIFI)
- Justice Pro Bono
- PETALES Québec
- SOS Jeunesse

Les comités de travail

La création et le fonctionnement de chaque comité du CAP sont dictés par les priorités de l'organisme. Avec l'approbation du conseil d'administration et en collaboration avec l'équipe, ces comités jouent un rôle important en présentant des propositions sur des enjeux stratégiques, ce qui facilite la prise de décision de la direction.

Trois comités ont été actifs cette année :



Comité de la mission et vision

Animateur bénévole et expert en gouvernance : Marco Baron de la firme MONCÉA
Membres du comité : Dominique Roy (Maison CALM), Marco Turcotte, Joanna Murphy et Caroline Paradis

Mandat : Bonifier la mission et la vision de l'organisme par une analyse approfondie des apprentissages (acquis et enjeux) des sept dernières années et présenter une proposition en vue du développement à long terme du CAP.

Comité lancé à l'été 2023, avec plusieurs rencontres, en personne et en virtuel : une proposition a été présentée au conseil d'administration et approuvée en décembre 2023



Comité financement par des initiatives de sensibilisation

Membres du comité – initiatives de dons : Sylvain, Marie-Claude, José, F-Nicola, Michel, Cédric, Caroline.
Membres du comité – campagne de Noël : Brigitte, Karine, Geneviève, Joanna, Caroline.
Soumission au MESS : Caroline Paradis, mentorat de Dominique Roy

Mandat : Soutenir l'équipe du CAP en collaborant à la recherche d'initiatives de financement, au soutien à la rédaction d'une demande, à la création d'outils visant la recherche de dons, etc.

Deux nouvelles initiatives ont vu le jour cette année, notamment une campagne de financement auprès d'entreprises en juillet 2023 et la campagne de Noël 2023 avec la vente de boules de Noël et l'arbre virtuel de l'espoir.



Comité refonte du site web

Membres du comité : Laurence Beauchamp, Stéphanie Bourassa, Pascale Rémillard, F-Nicola, Bruno, Joanna Murphy, Caroline Paradis.
Gestion de projet 2024 : Émilie Brien

Mandat : Repenser la structure du site à l'image d'un accompagnant virtuel pour personnaliser l'expérience utilisateur avec l'information et les ressources de son « persona ».

Considérant l'importance de ce projet qui deviendra un outil indispensable en matière de sensibilisation et d'accompagnement autonome, nous avons sollicité l'aide d'Émilie Brien de la firme externe Impaxe pour garantir l'avancement continu du projet. Le comité sera mis à contribution selon les étapes.

Cinq grands axes de projets 2023-24

Nous avons terminé la dernière année avec l'ultime conviction qu'un virage vers la permanence devait se faire pour répondre à la demande croissante de la population et des réseaux communautaires et professionnels. L'enjeu du financement demeurait l'obstacle majeur à ce virage. Nous avons donc sur la table des projets stratégiques d'envergure s'ajoutant aux projets et services essentiels à la réalisation de notre mission.

C'est donc sous la forme de cinq grands axes que nous vous présentons les activités et les initiatives qui ont majoritairement occupé l'année 2023-24.





Services aux membres

Des activités pour répondre à des besoins variés selon le stade de la dynamique vécue

L'aliénation parentale (AP) se vit sur un continuum allant du risque léger, modéré ou sévère de perte de lien jusqu'à la rupture du lien parent-enfant. Un sondage fait en 2020 auprès de 740 répondants a permis d'évaluer le profil de notre clientèle présenté comme suit :



Tous nos membres et participants n'en sont pas au même stade face à l'AP et n'ont pas tous les mêmes besoins. Les activités du CAP sont conçues pour répondre à trois grands besoins : l'éducation, l'accompagnement psychojuridique et le soutien. Elles se déroulent principalement par vidéoconférence et sont accessibles dans tout le Québec.



Conférence : atelier-conférence proposant des contenus éducatifs ainsi que des soirées d'espoir et de réconciliation, incluant les témoignages de jeunes et de parents ayant vécu l'AP.



Café-rencontre : soirée éducative ouverte à tous-tes, dédiée à la compréhension des enjeux entourant l'AP et à la réalité des enfants et des parents touchés par celle-ci. Étude des trajectoires psychosociales et juridiques, et conseils pratiques pour répondre aux défis et pièges posés par les dynamiques d'AP.



Midi-info et suivi : composées de cinq participants, ces rencontres se tiennent à l'heure du midi. Elles permettent de suivre l'évolution de la dynamique familiale, en offrant une compréhension approfondie des enjeux et un soutien personnalisé. Ces séances favorisent également le partage d'expériences entre les participants.



Accompagnement individuel : analyse personnalisée de la situation familiale, évaluation des facteurs de risque de l'AP et des réactions de l'enfant. Analyse du parcours et des besoins en matière d'interventions psychosociales et juridiques.



Groupe de soutien : ce groupe de 10 à 12 participants offre un espace sécurisé pour les parents confrontés à une rupture de lien avec leurs enfants. Favorisant le partage sans jugement et une écoute attentive, ce groupe vise à approfondir la compréhension des enjeux de l'aliénation parentale et à proposer des stratégies pour favoriser la réconciliation.



Cellule d'entraide : rassemble quatre à huit membres au profil similaire en leur offrant un espace de partage et d'écoute entre pairs. Cette cellule favorise les échanges d'expériences et de conseils pratiques, renforçant ainsi le soutien mutuel et l'entraide entre des membres confrontés à des situations semblables.



Services aux membres Des activités populaires et accessibles en ligne

Total d'heures d'accompagnement :

Équipe CAP : **860 heures**

Bénévoles : **165 heures**

Nombre de personnes
uniques : **520**

	Type de service	Nombre de sessions	Nombre total de participants
	Conférence pour tous, soirée de 1 h 30 à 2 h 30 ; gratuit	11	634
	Café-rencontre pour tous, durée de 2 h 30 ; gratuit ; 20 participants max.	12	192
	Midi-info et suivi depuis janv. 2024, pour membres seul., durée de 1 h 30 ; 5 participants max.	5	29
	Accompagnement individuel, parents ou professionnels, consultation de 1 h	168	168
	Groupe de soutien, pour membres seul., durée de 2 h 30 ; 12 participants max.	38	440
	Cellule d'entraide, pour membres seul., durée variable, 4 participants/cellule	7	34



Services aux membres

Des témoignages de participants qui parlent de la qualité des activités

L'évaluation de la satisfaction des activités provient d'un court sondage envoyé aux participants à la suite de chaque activité afin de recueillir leur satisfaction générale et leurs suggestions dans le but d'une amélioration continue de nos activités.



9.3 /10
Taux de satisfaction

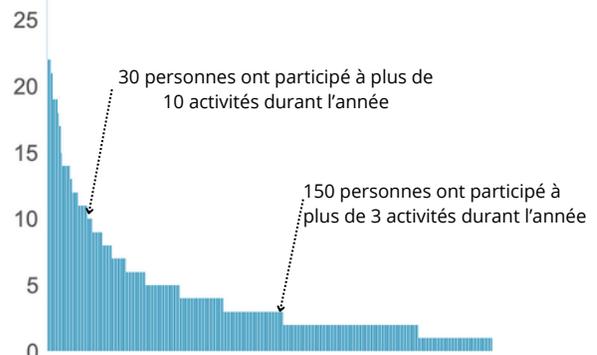
« Joanna, vos explications sont formidables ! Vous connaissez le sujet à fond et vous êtes tellement dévouée ! Merci ! »

« Le seul défaut : je trouve que les rencontres passent trop vite et c'est difficile d'entendre tout le monde. »

« Les trucs stratégiques et les témoignages des autres m'ont fait le plus grand bien et me donnent les outils dont j'ai besoin. »

« Je désire profiter au maximum des conseils et services du CAP. Je comprends mon problème relationnel familial seulement depuis quelques mois, car personne ne m'avait parlé de l'aliénation parentale. J'aime mes filles et le CAP représente la voie à suivre pour les retrouver, lentement, sagement... à leur rythme. »

Nombre de participations par personne



« Je suis plus que reconnaissant envers le CAP. Merci pour tout ce que vous faites pour créer une communauté et partager des informations pour permettre aux familles d'être en bonne santé. Avoir une communauté est une bouée de sauvetage, une affirmation pour ma santé mentale et je lui en serai éternellement reconnaissant. »

« La valeur humaine, la gentillesse des parents ciblés. Je me suis sentie comme revenir à la maison, de retour dans l'humanité par effet miroir. »

« Je me rends compte que les témoignages entendus et les conseils de l'animatrice sont les meilleurs outils pour m'aider actuellement. »

« Wow, wow et re-wow au CAP, pour le travail abattu chaque jour pour faire avancer la cause de l'AP ! »



Sensibilisation de la population Pour lever le voile sur le phénomène méconnu de l'aliénation parentale

Journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale 25 avril 2023

«Celui qui témoigne ouvre une porte à la vérité et permet aux autres d'en franchir le seuil.» – auteur inconnu

C'est le 25 avril de chaque année que le CAP se joint à de nombreux pays pour souligner l'enjeu que représente le manque de solutions pour enrayer l'aliénation parentale, qui a des effets dévastateurs sur la santé mentale des jeunes et leur développement, ainsi que sur la santé des parents et de notre société.

À cette date, c'est maintenant une tradition pour le CAP de rassembler ses membres et la population lors d'une soirée pour communiquer les derniers développements, livrer des témoignages et favoriser la recherche de solutions.

158 participants réunis lors de la soirée
CONFÉRENCE-CAUSERIE du 25 avril 2023

7 témoignages ont été présentés :
2 jeunes, 2 mères, 2 pères, 1 grand-parent



Soyez des nôtres le mardi 25 avril 2023 de 19h00 à 21h00

CONFÉRENCE (via Zoom)

À l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale, le CAP organise une CONFÉRENCE-CAUSERIE où parents, grands-parents, ami-es de la famille et intervenants psychosociaux et juridiques sont invités à venir discuter de la réalité des familles touchées par l'aliénation parentale.

Au fil des années...

Les campagnes de sensibilisation sur l'aliénation parentale du CAP ont évolué au fil des ans pour briser les tabous et démystifier les préjugés entourant ce sujet. Elles ont cherché à mettre en lumière les conséquences de l'aliénation parentale sur les jeunes, souvent sous-estimées.

La campagne de 2023 a eu pour objectif de consolider les connaissances acquises lors des campagnes précédentes et de rappeler pourquoi il est crucial de parler de ce problème. Elle visait à souligner l'importance de s'en préoccuper et de prendre des mesures urgentes pour le résoudre.

2023 L'aliénation parentale !
Pourquoi est-il important d'en parler ?

- L'aliénation parentale, **un tabou lourd de conséquences !**
- Le drame insoupçonné** de l'aliénation parentale : Protégeons la santé mentale de milliers d'enfants
- La parole aux enfants** : témoignages de jeunes adultes ayant connu l'aliénation parentale
- Aliénation parentale : **Mythes ou Réalités**
- L'aliénation parentale, **ça brise des vies !**

2017 L'aliénation parentale, **c'est de l'abus !**
Faites partie la solution !



Sensibilisation de la population Pour démystifier et répondre à la controverse entourant l'instrumentalisation de l'AP

Le 23 janvier 2024, des organisations féministes ont déposé au ministère de la Justice du Canada et à celui du Québec une pétition demandant une réforme législative pour interdire les accusations d'aliénation parentale contre les victimes de violence conjugale devant les tribunaux.

Le Carrefour Aliénation Parentale reconnaît les enjeux majeurs que peuvent entraîner des accusations d'aliénation parentale dans un contexte de violence conjugale. Nous partageons l'objectif commun de garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des familles du Québec confrontés à ces situations, tout en cherchant des solutions appropriées. Toutefois, l'abolition du concept d'AP est une solution qui manque de fondement et de nuances et nous devons faire entendre notre voix et celle des familles touchées.

Entrevues médias

- Interdire les accusations d'aliénation parentale ? – 8 février 2024 à 98,5 FM à la Commission Normandeau-Ferrandez avec Caroline Paradis, fondatrice et directrice générale du Carrefour Aliénation Parentale
- Êtes-vous victime d'aliénation parentale ? – 13 mars 2024 à 98,5 FM à l'émission L'Effet Normandeau avec Laurence Beauchamp, avocate en droit de la famille et présidente du Carrefour Aliénation Parentale

Rencontres ministérielles

Rencontre de Laurence Beauchamp, avocate en droit de la famille et présidente du CAP, au :

- Cabinet du ministre Lionel Carmant
- Cabinet du ministre Arif Virani

Mobilisation de parents

auprès de leurs députés respectifs et des organismes locaux de leur région



L'aliénation parentale: comprendre et agir ensemble

Document d'information sur l'aliénation parentale
En réponse à la campagne visant à bannir l'aliénation parentale
Réalité par le Carrefour aliénation parentale
Le 21 février 2024



Pour démystifier la controverse, le CAP a déposé auprès de ministres, de députés et d'autres tiers un document synthèse rédigé à partir de la littérature scientifique de chercheurs québécois et d'ailleurs. Il est aussi disponible pour la population sur le site Internet.

Ce document propose un tour d'horizon visant à mieux comprendre l'aliénation parentale comme type de violence familiale où l'enfant est la principale victime. Il aborde, entre autres, sa validité scientifique, les controverses qui l'entourent et ses conséquences pour notre société. Nous recommandons aussi des solutions visant à garantir que toutes les réalités familiales soient vues, reconnues et traitées avec justesse et équité.



**Sensibilisation de la population
Par la diffusion de contenu au moyen
d'un site Web et des réseaux sociaux**

Depuis les débuts du CAP, le site Web est la meilleure vitrine sur le sujet au Québec. Il répond à un besoin de sensibilisation générale auprès de la population, de visibilité des services du CAP et de portail privé aux membres.

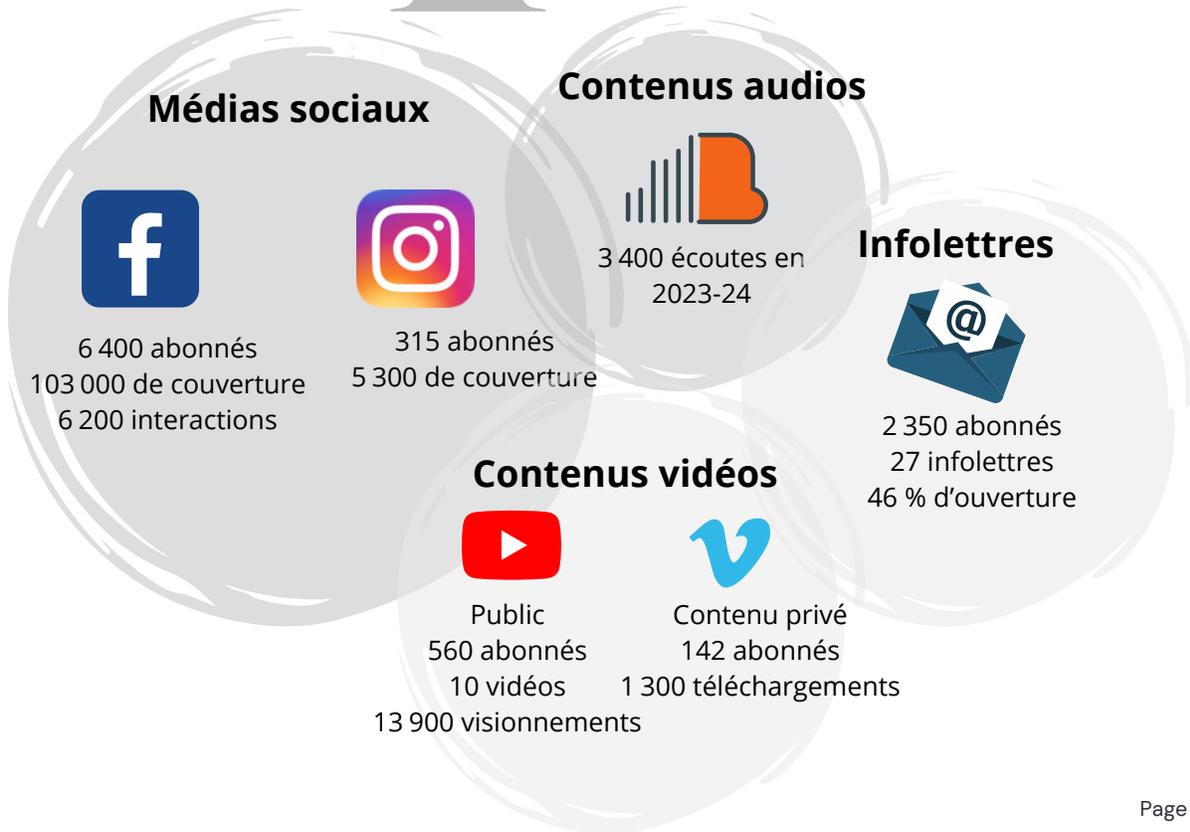
Les plateformes numériques et les réseaux sociaux sont aussi des canaux privilégiés pour sensibiliser la population à la réalité des jeunes et des familles vivant l'aliénation parentale par divers moyens multimédias.

La grande popularité du site Internet du CAP et la couverture des contenus publiés sur les réseaux sociaux démontrent l'amplitude du phénomène, et l'importance d'en parler et d'agir.



site internet
34 000
visiteurs en 2023-24

58%
de la clientèle nous y découvre





Mobilisation et vie associative Des occasions créées par et pour les membres

Vivre l'aliénation parentale est souvent synonyme d'isolement. Beaucoup souffrent en silence, parfois sans même comprendre pleinement ce qu'ils traversent. En participant à des activités en ligne, en s'instruisant et en s'entraïdant, une communauté solidaire se forge. Pour ces parents, le CAP offre un refuge qui devient, au fil du temps, une véritable famille.

Cette année, le CAP a eu le plaisir de voir naître plusieurs initiatives et événements organisés par ses membres, pour ses membres, contribuant à créer des moments précieux malgré les défis et la souffrance infligée par l'aliénation parentale.

Rassemblement d'été

Une occasion de se découvrir autrement que par le prisme de l'aliénation parentale, et de souligner l'arrivée de la saison estivale.

30 membres rassemblés
au parc Lafontaine à Montréal,
venus d'aussi loin que Gatineau,
Sherbrooke et Mont-Tremblant.

Rassemblement pour les fêtes

Se rassembler, s'entourer de chaleur humaine pour faire face à la période des fêtes chargée émotionnellement.

22 membres rassemblés à Saint-Bonaventure au Centre-du-Québec. Les membres proviennent d'aussi loin que le Saguenay, Sherbrooke, Montréal et Québec.



Courrier du cœur

Un service de livraison unique ! Une initiative mise en place par des parents afin d'assurer la livraison de lettres et de cadeaux significatifs à des enfants en situation de rupture de lien avec un de leur parent. Grâce à ce « relais », les enfants peuvent recevoir des preuves tangibles de l'affection et du soutien continu de leur parent, favorisant ainsi une éventuelle réconciliation.



Mobilisation régionale et entraide

Le CAP observe la naissance d'amitiés, de communauté de cœur et d'esprit, et l'émergence de groupes locaux. Certains parents se portent volontaires pour apporter un soutien attentif à leurs pairs dans leur région.



Acquisition de connaissance
Par une veille scientifique de la littérature pour
rester à la fine pointe des développements

La science sur l’aliénation parentale n’est plus au stade embryonnaire. Elle a produit un modèle scientifique valable qui poursuit son développement en accéléré grâce à près d’un millier de chercheurs majoritairement sous la bannière de Parental Alienation Study Group (PASG).

Pour que le CAP puisse remplir efficacement son rôle de centre d’expertise en aliénation parentale au Québec, il est essentiel que l’équipe investisse temps et ressources à faire une veille stratégique soutenue pour suivre les développements et les meilleures pratiques d’ici et d’ailleurs. Le CAP est membre et suit notamment les travaux du PASG.

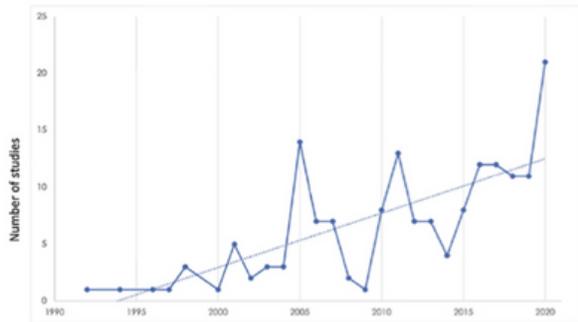
Il est crucial pour le CAP d’assister aux conférences et de consacrer du temps à la lecture et à la synthèse des articles scientifiques. En suivant événements et publications pour rester à l’affût des développements, l’organisme peut développer des outils et des solutions efficaces pour soutenir les familles touchées par une dynamique d’aliénation parentale ainsi que les milieux qui les aident.



La littérature scientifique est en croissance accélérée



Numbers of Peer-Reviewed Studies, Master's Theses, Dissertations, and Book Chapters Published Each Year About PA (k = 166)





Acquisition de connaissance Par la participation à des événements pour suivre de près les développements du milieu

En 2023-2024, les membres de l'équipe ont suivi diverses activités et formations, démontrant l'engagement continu du CAP à soutenir les familles touchées par l'aliénation parentale et à promouvoir une meilleure compréhension de cette problématique complexe. Certaines formations visent aussi la formation continue dans les domaines touchant la croissance, la productivité et la pérennité de l'organisme.

Séminaires en présence

- Séminaire « Évolution du droit de la famille et de la société : impact sur les pratiques et perspectives d'avenir », 30-31 mai 2023 | Montréal | AIFI
- École d'été sur les transitions familiales – Séparation parentale – Enjeux contemporains et pratiques innovantes, 5 au 7 juin 2023 | Québec | Centre de recherche Jeunes, Familles et réponses sociales – Université Laval
- Colloque Porte 33, 7 novembre 2023 | Montréal | Justice Pro Bono
- Forum québécois sur l'accès au droit et à la justice civile et familiale, 30 octobre 2023 | Montréal | Barreau du Québec

Conférences en ligne

- Bien-être et adaptation des enfants dont les parents sont récemment séparés | 11 octobre 2023 | AIFI
- Familles en garde partagée : diversité des profils relationnels et bien-être des enfants | 6 novembre 2023 | AIFI
- Rapport spécial des Nations Unies sur l'aliénation parentale et ses conséquences au Canada | 11 janvier 2024 | Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants Université Western

Conférences en ligne pour la gestion des OBNL

- La transformation numérique pour un OBNL | 9 mai 2023 | Centraide du Grand Montréal (DATAide)
- Collecte de fonds | 12 octobre 2023 | Imagine Canada
- La loi 25 : comment s'applique-t-elle à votre OBNL | 19 octobre 2023 | Yapla
- Découvrez ChatGPT, l'IA qui change la donne | 24 janvier 2024 | Télétravail Québec



Transmission de connaissance

Par l'analyse de cas réels soutenus par la diffusion de la science et de son application

L'identification d'une dynamique d'aliénation parentale est complexe et encore trop peu connue des réseaux communautaires et professionnels en raison d'une diffusion scientifique insuffisante. Le CAP a développé une expertise solide et il est invité à animer des ateliers pour des groupes de professionnels et des organismes communautaires.

Les conférences du CAP offrent un contenu et un déroulement adaptés aux besoins énoncés par l'organisme hôte et mettent d'entrée de jeu les bases théoriques du continuum de l'aliénation parentale visant à établir certaines frontières et distinctions entre les conflits de loyauté, les conflits sévères de séparation et l'aliénation parentale. En plus des présentations scientifiques, le CAP intègre les témoignages d'un jeune ou d'un duo parent-enfant, essentiels pour comprendre les dimensions émotionnelles et l'impuissance des victimes, ce que la théorie n'exprime pas.

Événement	Date Format Lieu	Audience	Nombre de participant-es
Formation continue par études de cas	6 rencontres sur une base mensuelle En présence Montréal	Intervenantes de Première Ressource	4 à 5
Atelier sur l'AP par J. Murphy et E. Gemme – événement « Je connais mon réseau »	11 mai 2023 En présence Victoriaville	Table de concertation Enfance Famille Arthabraska Plus	Plénière : 60 Atelier : 30
Café-rencontre à la Maison CALM	26 sept. et 19 oct. 2023 En présence Sherbrooke	Clientèle de parents de la Maison CALM	14
Atelier-conférence avec témoignage mère-fille Karine et Jade	12 octobre 2023 Format hybride Québec	Ouvert à tous et à toutes – parents et professionnels	84
Atelier-conférence avec témoignage mère-fille Karine et Jade	15 novembre 2023 En présence Laval	CISSS de Laval	43
Atelier-conférence avec témoignage mère-fille Karine et Jade	11 décembre 2023 En présence Alma	Clientèle de l'organisme communautaire Parentfant	12



Développement et croissance de l'organisme La bonification de la mission et de la vision pour prendre le prochain virage

Après sept années passées à bâtir l'organisme dans un environnement peu défriché et rempli de défis, c'était l'heure d'intégrer les connaissances acquises et l'expertise terrain afin de bonifier la mission pour qu'elle soit entièrement alignée sur notre approche actuelle, qui a bien évolué durant toutes ces années.

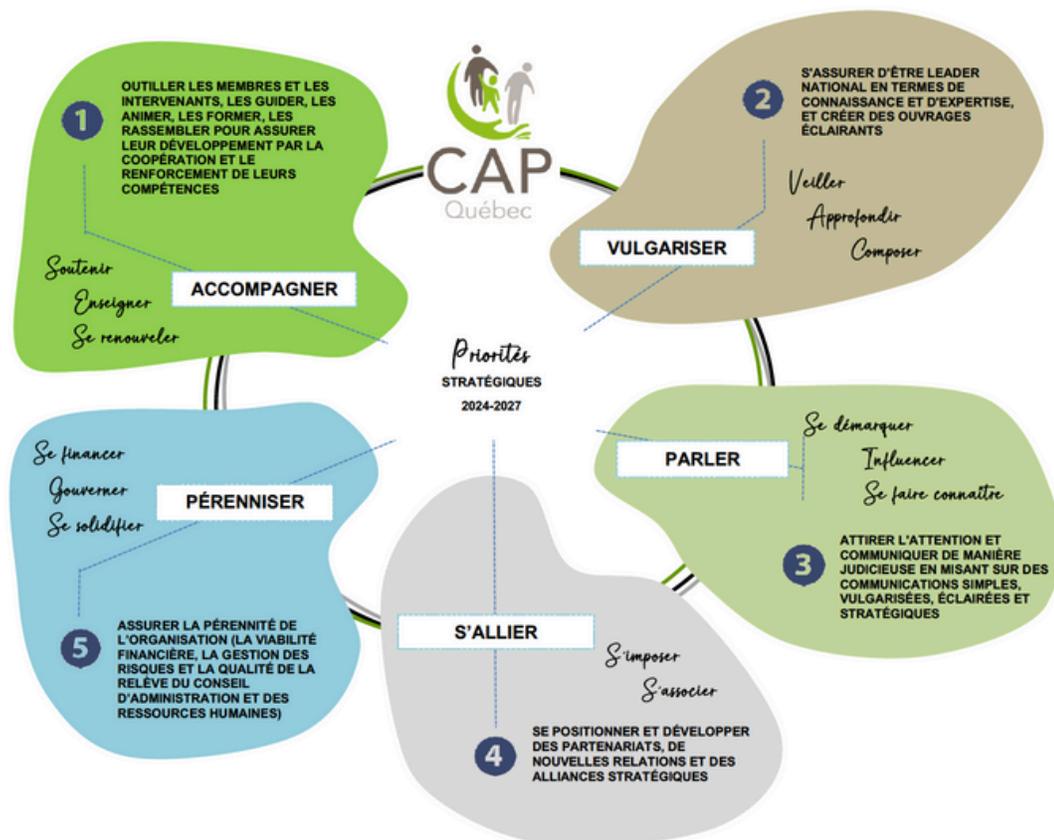
Vous trouverez la mission et la vision bonifiées en page 8 de ce rapport.

Cette étape charnière a été franchie grâce à l'expertise manifeste de Marco Baron, coach, formateur et fondateur de la firme MONCÉA, qui a assuré bénévolement le succès du déroulement :

- Analyse de la documentation de l'organisme
- Session de travail pour mettre sur table les acquis et enjeux des sept dernières années
- Animation de sessions de travail de groupe
- Révision de la mission, la vision et des valeurs
- Réflexion sur le nom – dossier en cours



Muni de cette mission bonifiée, le CAP est maintenant prêt pour écrire un autre chapitre de son histoire.



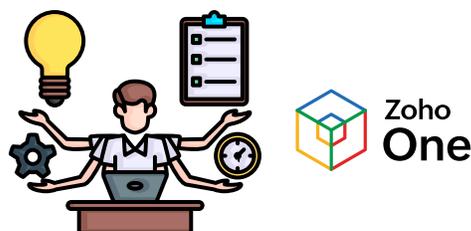
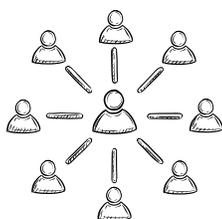


Développement et croissance de l'organisme Les premiers pas d'un virage organisationnel

L'année a débuté avec l'urgence de réunir les éléments essentiels pour prendre le virage de la permanence et de la pérennité. Le financement récurrent, crucial pour cette transition, est resté incertain jusqu'à la dernière semaine de l'année. Malgré cela, en janvier 2024, l'organisme a pris la décision audacieuse, mais calculée, de mettre en place une structure permanente en assurant ainsi le maintien en poste du personnel dont l'expertise acquise au fil des années est indispensable.

Le 21 mars 2024, notre engagement d'assurer la croissance du CAP était renforcé par l'approbation d'un financement à la mission jusqu'en mars 2026, avec possibilité de renouvellement.

Nous avons donc pu mettre en place cette année les premiers jalons essentiels pour bâtir le CAP de demain.



Actions menées visant le changement organisationnel

- Retrait du CA de la fondatrice et présidente sortante et prise en charge provisoire de la direction générale
- Remplacement de la présidente sortante au CA
- Conservation de l'expertise de la responsable des services d'accompagnement aux familles par une offre d'emploi
- Embauche de sous-traitants pour accélérer l'implantation et l'avancement de projets prioritaires

Plan établi visant l'optimisation numérique en cours :

- Diagnostic opérationnel des outils numériques de gestion à l'automne 2023 grâce à une subvention de DATAide
- Évaluation des solutions et approbation de la plateforme Zoho ONE en mars 2024 afin de développer un intranet en 2024 et :
 - faciliter l'intégration de nouveaux employés et accélérer la courbe d'apprentissage
 - optimiser la productivité en assurant l'interconnectivité des applications ou une solution TOUT-EN-UN
 - améliorer l'accès à l'information et la reddition de comptes



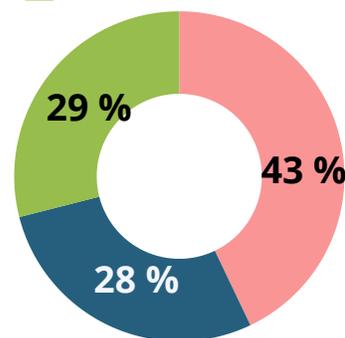
Développement et croissance de l'organisme Un financement récurrent qui vise la pérennité

**Financement à la mission
confirmé le 21 mars 2024**

**Quelle merveilleuse
nouvelle pour tous les
membres du CAP et les
familles du Québec !**



■ Financement à la mission
■ Financement privé
■ Revenus autonomes



Financement récurrent à la mission

Nos efforts soutenus en matière de recherche de financement auprès de différents ministères ont porté fruit cette année. En effet, le 21 mars dernier, nous avons appris **l'approbation de notre demande de soutien financier** auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) sous le **Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et bénévole, volet Organismes multisectoriels**.

Cette reconnaissance est ce qu'il fallait au CAP pour prendre son envol, augmenter ses ressources et être plus actif pour rejoindre les autres milieux philanthropiques et corporatifs.

Financement privé

Le CAP a été accompagné par des membres du comité de financement pour lancer diverses initiatives :

- Invitation personnalisée auprès de donateurs passés
- Soumission auprès de fondations privées
- Mise en place d'une base de données d'employeurs ayant une mission sociale auprès des familles et des jeunes et première campagne de sensibilisation et de financement

Revenus autonomes

Le CAP reconnaît l'importance de générer ses propres revenus. Les initiatives actuelles sont les suivantes :

- Adhésion des membres
- Plateforme de don en ligne : changement de la plateforme Canadon pour Zeffy, avec une réduction significative des frais de transaction
- Mise en place d'un processus pour recueillir les dons de courtage
- Coût modeste pour les services d'accompagnement individuel
- Campagne de financement durant les fêtes par la création d'un arbre de Noël collectif (Visufund)
- Lancement d'une boutique en ligne (en cours de développement)

Résultats financiers 2023-24

Le surplus important s'explique par la confirmation et la réception du financement récurrent à la mission en date du 21 mars dernier, soit à la toute fin de l'année d'exercice. Ces fonds permettront de soutenir notre plan de croissance avec confiance durant la prochaine année.

ACTIF

110 075 \$

PASSIF

39 970 \$



Produits

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	72 365 \$
Dons de fondations et d'entreprises	47 400 \$
Dons individuels	22 892 \$
Cotisations des membres	10 117 \$
Services du CAP	8 915 \$
Revenus de campagne de financement	6 925 \$
TOTAL	168 623 \$

Charges

Honoraires administratifs	42 696 \$
Frais salariaux et avantages (depuis janvier 2024)	34 314 \$
Gestion et développement du site Web et intranet	12 426 \$
Honoraires professionnels	4 107 \$
Frais administratifs et de bureau	4 221 \$
Frais d'activités et de sensibilisation	3 668 \$
Frais bancaires et de transactions	3 520 \$
Assurance	954 \$
Divers (taxes, amortissement, etc.)	2 986 \$
TOTAL	108 892 \$

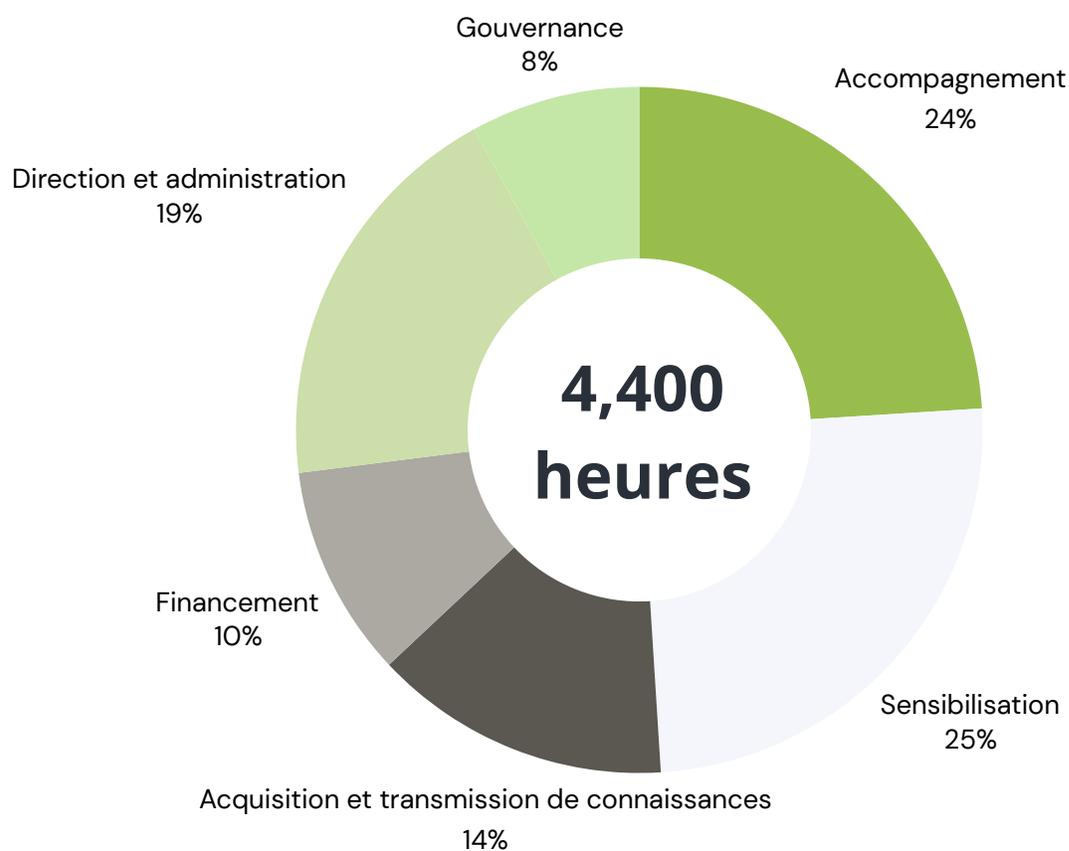
Excédent des produits sur les charges

59 731 \$

Distribution des ressources

Les réalisations de l'année sont le fruit d'un effort collectif combinant l'énergie, le temps et le dévouement de notre équipe interne, de nos bénévoles et de nos partenaires externes. Notre équipe, encore partiellement rémunérée cette année, a effectué de nombreuses heures de bénévolat pour atteindre ces objectifs. L'équipe a aussi été soutenue par de nombreux bénévoles : sans eux, nous n'aurions pu atteindre de tels résultats. Finalement, pour pallier le manque de ressources internes ou d'expertise, nous avons sollicité des agences externes nécessaires à l'avancement de certains projets.

Vous trouverez ci-dessous la répartition des heures par groupe de travail impliqué et par domaine en lien avec notre mission.



Temps payé de l'équipe.....	1 950 heures
Temps bénévole de l'équipe.....	1 280 heures
Temps investi par des bénévoles.....	910 heures
Temps payé, heures sous-traitées.....	260 heures

Témoignages de donateurs individuels

Les donateurs sont invités à nous transmettre un petit mot pour exprimer la raison de leur don. Nous vous présentons quelques-uns des témoignages reçus.



« Merci pour tout : vous m'avez réellement sauvé l'âme en m'aidant à croire à la réconciliation, même dans un contexte de bris de relation. »

« Bravo à cet organisme qui vient en aide à des enfants victimes et tiraillés entre deux parents que parfois ils aiment inconditionnellement. »

« Je crois en la mission du CAP, l'aliénation parentale est un problème méconnu. »

« Le CAP m'apporte beaucoup dans ma vie actuellement et j'en suis tellement reconnaissante. »

« Je veux offrir de l'espoir à tous ceux qui souffrent de l'aliénation parentale. »

« Organisme essentiel pour obtenir de l'information sur ce phénomène incompréhensible et destructeur. Ma fille en est victime et je m'inquiète pour ma petite-fille. »

« Grâce au CAP, j'ai réussi à comprendre pourquoi je suis séparé de mon enfant. MERCI! »

« Cela nous touche actuellement en tant que famille recomposée et c'est malheureusement encore banalisé dans notre société actuelle. »

« Merci d'être dans ma vie ! »

« Merci pour toutes ces informations et pour le travail que vous faites. C'est d'un fort soutien dans ces moments difficiles. Bonne continuation. »

« Parce que vous êtes essentiels et extraordinaires »

« Félicitations pour votre excellent travail et la différence que vous faites dans la vie des gens. »

« Merci à tous les auteurs de ce site et aux créateurs de cet organisme. »

« Merci d'exister et de faire avancer la cause. »

De l'équipe du CAP Merci ! à nos donateurs

Québec 

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et bénévole, volet Organismes multisectoriels.

Fonds d'études
notariales

 Chambre
des notaires

 **Bell**
Cause pour
la cause

Fondation
Linoit

 **Centraide**
du Grand Montréal

 **SOQUIJ**
Intelligence
juridique

 **iA** Groupe
financier

Ainsi que :

- Fédération autonome de l'enseignement (**FAE**)
- **PACCAR**
- Donateurs provenant d'Équijustice
- Aux **349 donateurs individuels**
- À nos **342 membres**

De
l'équipe du CAP

Merci !

Aux bénévoles engagés :

- Membres du conseil d'administration
- Marco Baron, MONCÉA
- Sonia Mascolo
- Karine Lavoie
- Jade C. Lavoie
- Emy Gemme
- Dominique Roy
- Marco Turcotte
- Sylvain B.
- Marie-Claude R.
- Catherine D.
- Christelle P.
- José L.L
- Jean-Marc B.
- Mélanie B.
- Hélène F.
- Sylvie B.
- Vanessa C
- F-Nicola D.
- Brigitte C.
- Karine L.
- Geneviève C.
- Anne P.
- Sandra B.
- aux bénévoles qui désirent rester dans l'ombre

Aux organismes partenaires :

- L'équipe de Maison CALM
- L'équipe de Première Ressource, aide aux parents
- Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI) : Lorraine Filion
- SOQUIJ : Intelligence juridique
- Cynthia Girard
- Justice pro Pro Bono
- PETALES Québec
- SOS Jeunesse

À nos agences partenaires

- Émilie Brien, Impaxe
- Isabelle Laplante, Services comptables
- Brent Rogers, Drive Marketing
- Vincent David, Fluotonic
- Sébastien Rosato-Blanchette, Roland Naccache et Associés
- Catherine Houssiau, Coaching Phoenix
- Marie-Claude Poulin de W Communication
- Bastien Robert, V02
- Stéphane Lestage, Caméléon

Aux plus de
700
personnes
participant à nos
activités



L'aliénation parentale, ça brise des vies

FAITES PARTIE DE LA SOLUTION !
alienationparentale.ca



Carrefour
Aliénation
Parentale
Québec



alienationparentale.ca



info@alienationparentale.ca



Adresse postale : 1007-2865 ave du Cosmodôme,
Laval (QC) H7T 0G6

Les outils d'information et d'éducation du CAP

L'aliénation parentale, c'est l'affaire de tous.

C'est pourquoi le CAP crée et met à la disposition de ses membres et de la population des outils éducatifs et des références qui servent de guide en tout temps.

Balados-témoignages



L'aliénation parentale : comprendre et agir ensemble



L'aliénation parentale: comprendre et agir ensemble
 Document d'information sur l'aliénation parentale
 En français et en anglais ainsi qu'en espagnol catalan
 Disponible sur le Carrefour aliénation parentale
 et l'application mobile

Page privée Membres



Lettres audio aux parents et aux jeunes



Site Internet et RS



Trousse juridique



215 exemplaires fournis en 2023-24
 940 depuis sa création en 2019

Documentaire et productions de tiers



Mémoire remis au ministre de la Justice pour la nouvelle réforme en droit de la famille



Brochure d'information



Sondages et résultats

